



Délibération N° 14 2026 24

OBJET : Approbation du budget supplémentaire 2026 de l'état spécial du 14^{ème} arrondissement

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le conseil du 14^{ème} arrondissement, par la délibération n° 14 2026 18 votée le 9 juin 2026, a approuvé le compte administratif de l'état spécial (ESA) pour 2025, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Cette approbation ouvre la possibilité de soumettre le budget supplémentaire 2026 à la décision de notre Assemblée.

Le budget supplémentaire est un budget d'ajustement et de report qui permet de compléter ou de rectifier les prévisions et autorisations budgétaires du budget primitif, plus particulièrement en ce qui concerne le résultat de l'exécution du budget de l'exercice précédent. Il intègre ainsi les restes à réaliser tels qu'ils apparaissent au compte administratif de l'exercice précédent.

Le compte administratif de l'exercice 2025 constate l'existence de crédits à reporter de droit d'un montant brut total de 1 311 363€ dont 299 411€ sur la dotation d'animation locale (DAL), 841 750€ sur la dotation de gestion locale (DGL) et 170 202€ sur la dotation d'investissement (DI). Ces montants regroupent les restes libres d'emploi, c'est-à-dire les crédits qui n'ont pas fait l'objet d'un engagement juridique et les restes à réaliser, crédits qui ont fait l'objet d'un engagement juridique mais n'ont pas donné lieu à un mandatement en 2025.

Le vote du budget supplémentaire constitue également l'occasion de réaliser des transferts de l'ESA vers le budget municipal (budget général de la Ville de Paris), ainsi que des virements entre les 3 dotations qui composent l'ESA (DAL, DGL, DI). L'article L. 2511-45 du CGCT dispose en effet que, lors de l'examen du budget supplémentaire, les dotations des arrondissements peuvent être modifiées ; ces modifications doivent être approuvées, après avis d'une commission composée de la Maire de Paris et des Maires d'arrondissement, par le conseil d'arrondissement et par le Conseil de Paris.

Cette commission s'est réunie le 29 juin 2026. Outre le constat du report de plein droit sur l'exercice budgétaire 2026 du solde d'exécution de l'état spécial de 2025, elle a émis un avis favorable à l'opération de transfert et à l'abondement suivant, présentant un résultat net de 826 295€ :

- Transfert récurrent de l'état spécial vers le budget général de la Ville pour les végétaux produits en régie par le Centre Horticole de Rungis (30 490€) et la réparation de matériel horticole (26 020€) soit un total de 56 510€ ;
- Inscription de crédits supplémentaires d'un montant de 882 805€ pour le paiement des fluides 2026, tels qu'estimés par la DCPA.

Les tableaux constitutifs du budget supplémentaire du 14ème arrondissement au titre de 2026, figurent ci-dessous. Une présentation plus détaillée par rubrique fonctionnelle est en outre annexée au présent projet de délibération.

Les tableaux ci-après distinguent les crédits d'investissement pour la dotation d'investissement et les crédits de fonctionnement qui regroupent la dotation d'animation locale et la dotation de gestion locale.

Ils sont présentés en deux colonnes :

- la colonne « budget primitif » (BP) qui reprend les crédits initialement prévus pour l'exercice 2026 et qui ont fait l'objet d'un vote au Conseil de Paris au mois de décembre au Conseil de Paris 2025 ;
- la colonne « Vote du Conseil de Paris » (BS) qui reprend le montant net des crédits alloués, compte tenu des transferts réalisés et des reports automatiques de crédits.

Ville de Paris
Exercice 2026
BUDGET SUPPLEMENTAIRE

ETAT SPECIAL DU 14 EME ARRONDISSEMENT
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 020	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ		
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté		
002	RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00	1 141 161,10
	Total Chapitre 002	0,00	1 141 161,10
Chapitre 74	Dotations et participations		
748711	DOTATION D'ANIMATION LOCALE REÇUE	763 698,00	0,00
748721	DOTATION DE GESTION LOCALE REÇUE	8 905 752,00	826 294,70
	Total Chapitre 74	9 669 450,00	826 294,70
	Total Rubrique 020	9 669 450,00	1 967 455,80
	TOTAL RECETTES	9 669 450,00	1 967 455,80

**ETAT SPECIAL DU 14 EME ARRONDISSEMENT
SECTION D'INVESTISSEMENT**

RUBRIQUES NATURES LIBELLES		Pour mémoire budget primitif précédent	Vote du Conseil de Paris
Rubrique 0281 DOTATION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	234 735,00	71 820,90
	Total Chapitre 458101	234 735,00	71 820,90
	Total Rubrique 0281	234 735,00	71 820,90
Rubrique 0381 CONSEILS DE QUARTIER			
Chapitre 458101	Dotation d'investissement versée		
458101	DOTATION D'INVESTISSEMENT VERSEE	30 000,00	98 381,48
	Total Chapitre 458101	30 000,00	98 381,48
	Total Rubrique 0381	30 000,00	98 381,48
TOTAL DEPENSES		264 735,00	170 202,38

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir approuver à présent ce budget supplémentaire 2026 qui sera soumis au Conseil de Paris des 15, 16, 17 et 18 juillet prochains.

La Maire du 14ème arrondissement,

Carine PETIT